cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Accidents et maladies professionnelles des fonctionnaires

01/07/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Gestionnaires carrière ; gestionnaires administratifs

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Présenter et expliciter les modalités de reconnaissance des accidents de service/ travail et de maladies professionnelles
- Savoir mettre en application des règles de réparation de l'accident de service / travail et la maladie professionnelle

Programme :

1- Les accidents de service

Rapide historique de la jurisprudence en la matière ;
La définition de l'accident de service de l'ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 ;
Modalités de reconnaissance de l'imputabilité au service pour accident de service d'un fonctionnaire ;
Les critères généraux de l'imputabilité au service ;
Accidents de trajet/ localisation accidents de service ;
Les circonstances particulières : accident de mission, accident survenu lors de l'exercice d'une activité syndicale ou mutualiste, le télétravail à domicile.

2- Les maladies professionnelles

Le principe général de l'imputabilité au service ;
Les modifications introduites par l'ordonnance n°2017-53.

3- La réparation des accidents de service et maladies professionnelles

Déclarer l'accident de service : La déclaration d'accident de service/de trajet ;
Déclarer la maladie professionnelle : La déclaration de maladie professionnelle ;
Le congé pour accident de service ou maladie professionnelle : le CITIS, congé d'invalidité temporaire imputable au service ;
Le remboursement des frais médicaux ;
L'allocation temporaire d'invalidité ;
La retraite pour invalidité ;
La réparation complémentaire Les cas particuliers : Accident survenu en accomplissant une activité accessoire, conséquences de la rechute (charge de la réparation) ;
La période de préparation au reclassement (PPR).

Formateur référent :

cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quizz interactif/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
Délai d'accès de 24h
Inscription après avis du responsable de formation
L'évaluation se fera tout au long de la formation
Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition